

plus stricte neutralité dans le procès intenté à l'Académie par le sieur Roch-Joseph Adamoli, héritier de Pierre Adamoli, pour faire prononcer la nullité du legs fait par ce dernier de sa bibliothèque à l'Académie, à défaut par elle de l'avoir rendue publique; — 4^o Enfin une dernière délibération du 28 mai 1777, par laquelle le Consulat, pour mettre fin à ce litige, concède à l'Académie la jouissance d'une salle de l'Hôtel de Ville, pour y installer la bibliothèque léguée par Adamoli. — Sur l'invitation de M. le Président, M. Saint-Lager fait connaître que la bibliothèque de l'Académie a été installée successivement, dans la salle du Concert, à l'Hôtel de Ville, dans la salle Villeroy de la bibliothèque du Lycée et au Palais des Arts. La translation dans le local qu'elle occupe aujourd'hui, fut effectuée, sous l'administration de M. Prunelle, maire, et elle se compose : 1^o Du fonds Adamoli (7,000 volumes); — 2^o Du fonds Artaud (1,000 volumes); — et 3^o Des livres reçus en échange de ses Mémoires avec les Sociétés de France et de l'Étranger, et formant aujourd'hui un fonds de 10,000 volumes, qui s'accroît de 200 volumes chaque année. — Telle est la riche collection que l'Académie met à la disposition des travailleurs, qui fréquentent la bibliothèque du Palais des Arts.

Séance du 13 mars 1888. — Présidence de M. le docteur Teissier. — M. le docteur Delore fait hommage d'un Mémoire sur le *Placenta*, extrait du *Dictionnaire des sciences médicales*. — M. le Président donne communication de l'hommage fait par M. Alfred Bovet, président de la Société d'Émulation de Montbéliard, d'un volume intitulé : *Scripta manent. Causeries à propos de la collection d'autographes de M. Alfred Bovet, par Philippe Godet*. — Lecture est donnée d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, annonçant que la prochaine réunion des Sociétés savantes aura lieu, le 22 mai et les quatre jours suivants, à la Sorbonne. — M. le Président communique une lettre de M. le Président de la Société d'Éducation, annonçant que cette Compagnie décernera un prix de 500 francs au meilleur Mémoire présenté sur la question suivante : *Étude comparée de l'enseignement des jeunes filles en France et à l'Étranger à l'époque actuelle*. — Les Mémoires devront être déposés avant le 1^{er} janvier 1889.

M. le Président adresse ensuite à M. de Cazenove les remerciements de l'Académie, pour le don qu'il vient de lui faire du portrait du peintre Bonfond, dû au pinceau de M. Sebelon, l'un des élèves de ce maître.